

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT  
-----

DECRET N° 296/PR/SGG.

ANNEE 1968  
---

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 17 Juillet 1968, approuvée par le  
référendum du 28 Juillet 1968 ;

VU le Décret n° 230/PR du 31 Juillet 1968, portant  
formation du Gouvernement ;

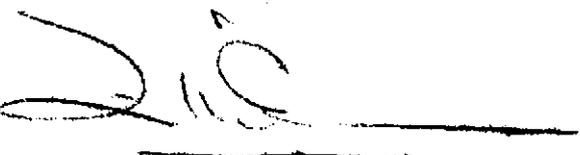
DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 2 Octobre 1968, Mr Adrien AHANHANZO GLELE, Ministre  
du Développement Rural et de la Coopération, est chargé de l'intérim du Ministre  
des Travaux Publics, Transports, Postes et Télécommunications et du Ministre de  
l'Economie et des Finances, pendant l'absence de Messieurs Emile-Louis PARAISSO et  
Stanislas-Yédomon KPOGNON.

Article 2.- Le Présent décret sera publié au Journal Officiel de la République  
du Dahomey.- \*

Fait à COTONOU, le 2 Octobre 1968

Président de la République

  
-----  
Emile-Derlin ZINSOU

Ampliations :

PR 6 - MPPTPT-MDRC-MEF 6 - CS 6 - SGG 4 -  
IAA 1 - Gde Chanc. 1 - DGAJL 2 - DEP 2 -  
Dtion Stat 2 - SGM 10 - JORD 1 - SGPR 1 -  
Ministères 8 - DCCT 1 -

DE LA REPUBLIQUE

DE LA FONCTION  
QUE, DE LA REFORME  
PRATIVE ET DU TRAVAIL

ANNEE 1968 - N° 295 /PR/MFPRAT/DP.2

SCMMAIRE :

Rectificatif.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DU GOUVERNEMENT

par  
teur  
nel,

Rectificatif à l'article 1er du décret n° 373/PR-  
MFPT/DP.2 du 26 septembre 1966, portant nomination et  
reclassement de M. DJIDJOHO Prosper dans le corps des Ingénieurs  
des Travaux Publics et Ingénieurs Géomètres.

-----  
AU LIEU DE :

ARTICLE 1er.- M. DJIDJOHO Prosper, Adjoint Technique des  
Travaux Publics .....  
nommé dans le corps national des Ingénieurs des Travaux  
Publics et Ingénieurs Géomètres et reclassé aux grade, classe  
et échelon ci-après :

n dans le corps des Adjoints ; es et Géomètres des Travaux ;				Date d'effet ;	Situation dans le corps national des Ingénieurs des Travaux Publics et Ingénieurs Géomètres.			
lasse et lon	Indi- ce ;	AC ;	RSM ;		Grade, classe et échelon ;	In- dice ;	AC ;	RSM ;
Technique classe, elon à/c. 1963.	380 ;	9m29j ;	Néant ;	1.9.64 ;	Ingénieur des Travaux Publics de 2ème classe, 4ème échelon.	405 ;	Néant ;	Né- ant ;

L I R E :

LEUR

ER, ARTICLE 1er.- M. DJIDJOHO Prosper, Adjoint Technique des  
Travaux Publics .....  
nommé dans le corps national des Ingénieurs des Travaux Publics  
et Ingénieurs Géomètres et reclassé aux grade, classe et éche-  
lon ci-après :

JEN.

.../...

on dans le corps des s Techniques et Géomètres vaux Publics.				Date d'effet:	Situation dans le corps national des Ingénieurs des Travaux Publics.			
classe et lon	In- dice	AC	RSM		Grade, classe et échelon	In- dice	AC	RSM
Technique classe, echelon à/c. .1963.	380	9m29	Néant	1.9.64	Ingénieur des Travaux Publics de 2ème classe, 4ème échelon.	405	4m29	Néant

Le reste sans changement.

1  
8  
2  
1  
1  
1  
4  
1  
1  
2  
1  
1  
4  
S 2  
2  
1

Fait à COTONOU, le 28 Septembre 1968

pr le Président de la République,  
Chef du Gouvernement absent,  
le Ministre de l'Education Nationale,  
chargé de l'intérim :

*[Signature]*  
~~Monsieur SHABI~~  
VU :

Le Ministre de la Fonction Publique,  
de la Réforme Administrative et du Travail.

*[Signature]*  
Albert OUASSA.

VU :  
Le Ministre de l'Economie  
et des Finances,

*[Signature]*

Stanislas KPOGNON

VU :  
Le Ministre des Travaux Publics, des  
Transports, Postes et Télécommunications

*[Signature]*  
Emile-Louis FARAISO